le lien GESTIONNAIRES

COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST

SEPTEMBRE 2013

Déneigement et corvée d'automne : c'est le temps d'y voir

Bonjour!

Que nous le voulions ou non, l'hiver approche, et certaines préparations sont à faire. Entre autres, le renouvellement de votre contrat de déneigement ou la recherche d'un nouveau déneigeur pour certains d'entre vous.

Vous trouverez dans les pages qui suivent la liste des déneigeurs qui ont déjà été utilisés par les membres de la coopérative, ainsi que le contrat type à utiliser. Comme vous le constaterez, le contrat comprend 3 copies, une pour la maison, une pour le déneigeur et la troisième copie à remettre au bureau de la coopérative. Notez cependant que vous n'êtes pas obligés d'utiliser le modèle de la coopérative.

Il y a également la journée de corvée d'automne à planifier : racler le terrain, ramasser les feuilles, rentrer la tondeuse et sortir les pelles, faire des provisions de sable et de sel pour les escaliers, etc. J'en profite pour vous rappeler que la Ville a une collecte des feuilles mortes durant les semaines du 21 octobre et du 11 novembre. Le calendrier des collectes est disponible sur le site Internet de la Ville de Sherbrooke dans la section environnement.

Personnellement, j'aime bien ces journées, où tous les membres de la maison sont réunis et travaillent ensemble. Nous finissons toujours en partageant une petite bouffe et en profitons pour mieux nous connaître. Bien sûr, pour certaines maisons, il ne sera pas possible d'avoir tout le monde, alors je vous propose de vous faire des équipes afin que tous puissent participer et que toutes les tâches se fassent dans le plaisir.

Je vous donne rendez-vous à notre **prochaine réunion d'autogestion le 2 octobre.** Cette réunion thématique prendra une forme différente puisque nous vous invitons d'abord à souper. Par la suite, après avoir abordé quelques suivis importants (travaux, peinture), nous vous proposerons un exercice pour faire connaissance.

Bon automne!

Sonia Gautier
Conseillère à l'autogestion

www.chce.coop

Le Lien gestionnaire est disponible en version électronique

À faire

- ❑ Faites parvenir à la Coopérative une copie du contrat de déneigement.
- ❑ Vous devez retourner à la Coopérative le formulaire des membres désignés avant le 2 octobre.
- ❑ Faites circuler l'information sur les formations aux membres et assurez-vous qu'ils s'inscrivent à l'avance. Le nombre de place est limité.
- ❑ Vous êtes un nouveau gestionnaire? Inscrivez-vous aux formations offertes le 30 octobre et le 5 novembre.
- ❑ Vous planifiez une corvée? De l'information est disponible sur le site web dans la section pour nos membres / votre trousse d'outils / annexes du calendrier de gestion des maisons.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et commentaires.
chce@reseaucoop.com

Contrats de déneigement : mode d'emploi

Si votre immeuble a un stationnement, il est temps de penser déneigement!

Chaque année c'est la même chose : au moment de la première neige, quelqu'un appelle à la Coopérative pour dire que le déneigeur n'est pas passé. Qui s'est occupé de signer le contrat? Personne.

Mais ça ne vous arrivera pas à vous! Comme gestionnaire, voici comment vous devez vous y prendre pour être prêt lorsque le premier flocon tombera.

Nous avons déjà reçu quelques propositions de déneigeur, que nous vous transmettons. À partir de ça, vous avez 3 options :

Si nous joignons une proposition :

1. Reprendre le même déneigeur que l'an dernier, signer le contrat et le retourner à la Coopérative OU
2. Faire des demandes de prix pour voir si vous pouvez trouver mieux.

Si nous ne joignons pas de proposition :

3. Faire des demandes de prix auprès de déneigeurs et signer un contrat avec le contrat-type ci-joint ou le contrat du déneigeur.

Assurez-vous de régler la question rapidement avant que le carnet de clients de votre déneigeur se remplisse. Négocier avec un déneigeur quand il y a 20 cm de neige dans la cour, c'est avoir peu de marge de manœuvre.

D'ailleurs, si vous êtes satisfait du déneigeur que vous aviez l'an dernier, nous vous suggérons fortement de le reprendre. **Et rassurez-le sur le paiement** : un malentendu avec la comptabilité a fait en sorte l'an dernier que les déneigeurs ont été payés très tard. Ça n'arrivera pas cette année.

La prévention des incendies c'est important !

Vérification des extincteurs

Tous les automnes, une vérification des extincteurs des maisons est effectuée par la firme Services d'extincteurs Sherbrooke.

Le mandat a été donné et la vérification se fait ces semaines-ci. Vous n'avez pas besoin d'être présent lors de leur visite puisque nous prêtons les clés des immeubles à l'entreprise. Un employé de la firme fait le tour des maisons et vérifie chaque extincteur. Vous pourrez voir la date de l'inspection sur le carton attaché à chacun des extincteurs. Et comme notre entente prévoit maintenant une inspection visuelle sur place, et un remplissage aux 5 ans, l'extincteur ne sera pas nécessairement enlevé.

Un œil sur le détecteur de fumée

Dans un même ordre d'idée, vous pouvez ajouter à votre liste d'automne de changer les piles des détecteurs de fumée puis de le vérifier.

Pour le tester, vous n'avez qu'à appuyer sur le bouton sur le côté du détecteur. Si le voyant allume, c'est qu'il fonctionne correctement. Mais pour plus de sûreté, il est souhaitable de changer la batterie lors du changement d'heure d'automne.

Fait à noter, il existe maintenant sur le marché des **détecteurs qui marient l'électricité et la pile**, ce qui est encore plus sécuritaire (informez-vous à votre quincaillerie). Si vous avez à faire l'achat de détecteurs ou si votre budget maison vous le permet, nous vous le suggérons fortement.

Un détecteur défectueux

Si votre avertisseur de fumée déclenche souvent de fausses alarmes, c'est peut-être :

- Qu'il est sale : passez l'aspirateur à l'intérieur
- Qu'il a environ 10 ans : changez-le

De même, il est important de se rappeler que les bonbonnes de propane ne doivent jamais être entreposées à l'intérieur. Rangez-les plutôt dans la remise ou le garage si vous en avez un.

COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST

Le Lien Gestionnaires est publié à 45 copies et s'adresse aux gestionnaires des maisons de la
Coopérative d'habitation des Cantons de l'Est.

Téléphone : (819) 566-6303
Courriel : chce@reseaucoop.com

Liste des déneigeurs utilisés en 2012-2013

Maison	Quartier	Déneigeurs	Contact	Adresse	Téléphone	Prix
B	Nord	Travaux Légers enrs.	François Duquette	164, ch. Cochrane, Compton	835-0884	1 060 $
BB	Ouest	Pelouse & Cie	Antoine Ouellette	535, Short	565-0852	950 $
C	Nord	Pelouse & Cie	Antoine Ouellette	535, Short	565-0852	450 $
EA		GazonXtra S.E.N.C.	Denis Lafond	1227, Woodward	565-5775	950 $
GA	Centre	Déneigement Stephane Croteau	Stéphane Croteau	1365, Papillon-Lune	620-8250	475 $
H	Centre	GazonXtra S.E.N.C.	Denis Lafond	1227, Woodward	565-5775	325 $
HB	Centre	Déneigement Stephane Croteau	Stéphane Croteau	1365, Papillon-Lune	620-8250	500 $
HC	Centre	Déneigement Stephane Croteau	Stéphane Croteau	1365, Papillon-Lune	620-8250	475 $
IA	Centre	Pelouse & Cie	Antoine Ouellette	535, Short	565-0852	410 $
IB	Ouest	Pelouse & Cie	Antoine Ouellette	535, Short	565-0852	530 $
IC	Ouest	Pelouse & Cie	Antoine Ouellette	535 Short	565-0852	475 $
J	Nord	Déneigement B. Boivin	Berchmans Boivin	5838 de la Frontière	347-8881	898 $
JB	Centre	Déneigement Stephane Croteau	Stéphane Croteau	1365, Papillon-Lune	620-8250	450 $
K	Nord	GazonXtra S.E.N.C.	Denis Lafond	1227, Woodward	565-5775	400 $
L	Nord	Déneigement B. Boivin	Berchmans Boivin	5838 de la Frontière	347-8881	1 859 $
LA	Nord	Pelouse & Cie	Antoine Ouellette	535, Short	565-0852	800 $
LB	Nord	Pelouse & Cie	Antoine Ouellette	535, Short	565-0852	470 $
MB	Nord	Pelouse & Cie	Antoine Ouellette	535, Short	565-0852	610 $
NA	Ouest	GazonXtra S.E.N.C.	Denis Lafond	1227, Woodward	565-5775	300 $
R	Ouest	Pelouse & Cie	Antoine Ouellette	535, Short	565-0852	600 $
T	Est	Entreprise Sylvain Duteau		270, Rang 11	345-1062	1 000 $
UA	Centre	Déneigement Stephane Croteau	Stéphane Croteau	1365, Papillon-Lune	620-8250	450 $
VA	Ouest	Ton Gazon inc.		1835, Belvédère Sud	345-0558	460 $
VB	Ouest	Robert Lessard inc.	Robert Lessard	1054, rue Thibault	346-6656	565 $
W	Ouest		Pierre Dubreuil	703, ch. Sand Hill	563-3451	500 $
WA	Ouest	Steve C. Deneigement	Steve Caron	1820, Denault	572-7340	495 $
WB	Nord	GazonXtra S.E.N.C.	Denis Lafond	1227, Woodward	565-5775	500 $
X	Ouest	Jacques Carrier	Jacques Carrier	1162, Fabre	821-3959	500 $
Y	Centre	Demco inc.		1715 Galt Est	822-4646	650 $
Z	Nord	Profil Jardins		603, Giroux	564-9964	670 $

Cheminement du contrat

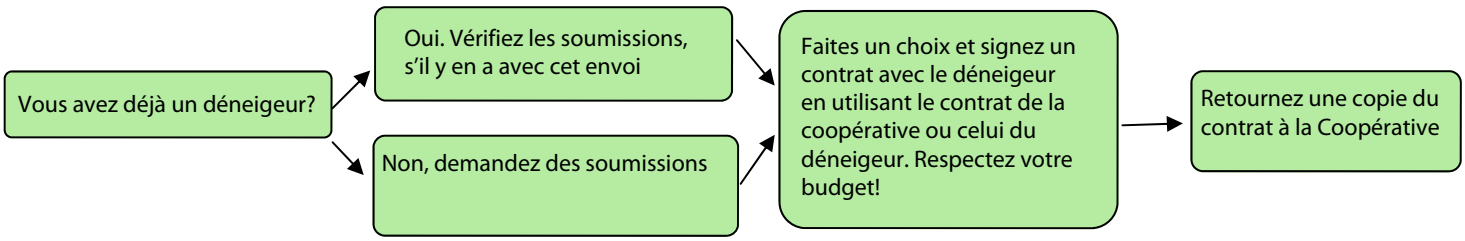
Vous avez déjà un déneigeur?
Oui. Vérifiez les soumissions, s'il y en a avec cet envoi
Non, demandez des soumissions
Faites un choix et signez un contrat avec le déneigeur en utilisant le contrat de la coopérative ou celui du déneigeur. Respectez votre budget!
Retournez une copie du contrat à la Coopérative

Une corvée d'automne à organiser? Partons du bon pied pour favoriser la participation

Définition traditionnelle du mot corvée : Travail, obligation pénible ou désagréable.

À vous de changer cette définition.

La façon d'envisager et d'organiser la corvée dans une maison viendra teinter la définition que les membres s'en feront. Car une corvée peut être désagréable si on a l'impression que la participation est inégale ou que l'ambiance est pénible. Mais elle peut aussi incarner ce qu'il y a de plus collectif dans une coopérative. Comme elle revient chaque année, voici quelques suggestions.

- Avertir les membres à l'avance
- Dresser une liste de tâches à faire aux changements de saisons. Cette liste devrait être permanente.
- Prévoir une portion plaisir : déjeuner en groupe, dîner ou souper communautaire, feu de joie.
- Tenir compte des goûts et des limitations de chacun.
- Tenir compte aussi des limites de disponibilité des membres et demander aux personnes qui doivent s'absenter de proposer une solution : travail à l'avance ou après la corvée.
- Faire une évaluation de la corvée en identifiant ce qui pourrait être amélioré l'année suivante.

Exemple d'une liste de tâches

1. Vider la balayeuse centrale
2. Vérifier le tuyau de la sécheuse, enlever la mousse au besoin
3. Vérifier et changer les piles des détecteurs de fumée des aires communes et de chacun des logements
4. Ajuster les heures des lumières dans le corridor
5. Sortir les pelles et rentrer la tondeuse (nettoyer et huiler avant)
6. Ramasser les feuilles sur le terrain
7. Tailler les arbustes et rosiers et installer la protection hivernale
8. Installer les tapis extérieurs
9. Nettoyer les plates-bandes
10. Faire l'inventaire du sable et du sel de déglaçage
11. Faire l'inventaire des plastiques pour les fenêtres
12. Vérifier la trousse de premiers soins
13. Faire l'inventaire des équipements de peinture disponible aux membres
14. Rentrer le tuyau d'arrosage et s'assurer de l'avoir vider au préalable
15. Revoir les mesures d'urgences en cas d'incendie ou de situations urgentes
16. Faire un voyage à l'Écocentre

Bonne corvée!

Formations offertes à l'automne 2013

FORMATION NOUVEAUX GESTIONNAIRES (DURÉE DE 3 HEURES)

Dates : Mercredi 30 octobre 2013

Heure : 19 h à 22 h

Lieu : 554, rue Dufferin. Entrée à l'arrière par le stationnement

FORMATION AUX GESTIONNAIRES, RESPONSABLES DE PETITE CAISSE ET TRÉSORIERS : COMPRENDRE LE BUDGET, LES OUTILS DE GESTION (PETITE CAISSE, BON DE COMMANDE) ET LES ENJEUX ÉCONOMIQUES DE LA COOPÉRATIVE (DURÉE DE 2 HEURES)

Dates : Mardi 5 novembre

Heure : 19 h à 21 h

Lieu : 554, rue Dufferin. Entrée à l'arrière par le stationnement

FORMATION AUX MEMBRES

Colloque de formation organisé par la Fédération des coopératives d'habitation de l'Estrie (FCHE)

Date : Samedi le 23 novembre 2013

Le lieu et l'heure seront affichés sur le site Internet de la CHCE.

Sujets des formations :

- RCR et premiers soins
- Améliorer la participation coopérative
- Comprendre les états financiers
- Bon voisinage et médiation, bloc 2
- Réunions efficaces et secrétariat
- Inspection, entretien et réparation

Inscription aux formations

Contacter Annabelle Gamache
par courriel : chce@reseaucoop.com
par téléphone 819 566-6303 poste 0
par télécopieur au 819 829-1593